

Règlement de la catégorie « Trailer »

Participation

Le concours s'adresse à tous les jeunes de 12 à 30 ans, résidants au Luxembourg ou étant inscrits comme élève ou étudiant dans un établissement scolaire luxembourgeois.

Les trailers peuvent être le résultat d'un travail en groupe, au sein d'une école ou d'une association.

La participation au concours est gratuite.

Des jeunes ayant déjà accompli des études supérieures de cinéma ou similaires ainsi que des professionnels du secteur film et cinéma sont exclus de la participation au concours.

Critères

Pour participer au concours, réalisez un trailer qui déchaîne ! Mais attention, pas n'importe quel trailer : les trailers pour le concours sont soumis aux conditions suivantes :

- ***Nouveau*** « réalise un trailer pour un film imaginaire »

Le concours est sous la devise de réaliser un trailer, basé sur un film imaginaire, donc qui n'existe pas encore. Réalise ton idée pour un film sous forme d'un trailer et donne libre cours à ton créativité.

- Les clips ne doivent pas dépasser la durée de 90 secondes.
- Les trailers doivent inclure l'expression suivante : «Wat ee Gedeessesms »
- Le tournage doit être réalisable dans des lieux réellement existants au Luxembourg.
- La durée estimée du futur film doit se situer environ 5 minutes.
- Les clips ne peuvent contenir ni des histoires, ni des musiques susceptibles de violer des droits d'auteur existants.

Lauréats

Un jury sélectionnera les trailers qui seront présentés au public lors de la soirée «Crème Fraîche ».

Le public déterminera les trois gagnants parmi les clips sélectionnés.

Le film basé sur le trailer gagnant, sera réalisé pendant l'année 2021 par les gagnants avec l'aide du SNJ. L'idée du film peut être adaptée professionnellement avant le tournage. La production se réserve le droit de choisir le réalisateur.